

Les zones frontalières

Quelques éléments de problématique pour le développement socio-économique

Amor Belhedi

Professeur émérite, FSHS, Université de Tunis
Académie des Science, des Lettres & des Arts, Beit al-hikma
amorbelhedi@yahoo.fr – <http://amorbelhedi.unblog.fr>

La notion de frontière est liée à l'État depuis l'Antiquité comme le limes de l'Empire romain à partir du I^{er} siècle sous forme d'une ligne de postes fortifiés permettant de contrôler et de repousser les populations « barbares » vivant de l'autre côté. Le mot « frontières » apparaît en français au XIII^e siècle, il dérive du terme militaire « front » désignant la zone de contact avec une armée ennemie. L'acception actuelle du terme se fixe progressivement à partir du XIV^e siècle avec la mise en place du pouvoir étatique. Le progrès technique (cartographie, topographie...) a permis de mieux définir les limites des territoires en vue d'un contrôle plus serré. Cependant ces frontières restent toujours un lieu d'enjeux immense de contrôle, de domination, voire d'installation de contre-pouvoirs comme le terrorisme, le banditisme, la piraterie, la contrebande.... Qui s'y installent au grès des difficultés politiques ou économiques, des pays contigus et ce à différentes échelles.

1-La frontière : concept, fondement et paradoxe

La frontière requiert plusieurs sens mais nous nous limitons ici aux frontières entre les Etats-nations qui sont par essence politiques.

1.1-La frontière comme limite du pouvoir étatique

La frontière est une ligne juridique qui marque la limite du territoire national, exprime la délimitation spatiale des compétences de l'Etat dont elle assure l'exclusivité.

Les frontières terrestres peuvent être artificielles et arbitraires, surtout dans les zones de plaine [6], selon un tracé géométrique parfois comme est le cas qua Sahara ou aux USA. Les frontières naturelles sont délimitées par des montagnes, des fleuves et des mers, selon la théorie exprimée, devant la Convention, par Danton dans un célèbre discours, le 13 janvier 1793. Mais les frontières dites naturelles peuvent se révéler tout aussi arbitraires que les autres. Les frontières résultent d'un rapport de force plus ou moins ancien et régi par des préoccupations géostratégiques (avancée d'une armée ennemie, volonté imposée d'un comme ce fut le cas du traité de Versailles en 1919). La colonisation traça des frontières sur l'emplacement desquelles les autochtones n'eurent pas leur mot à dire, c'est le cas en Afrique où près de 90% des limites furent imposées par les puissances européennes, notamment à la conférence de Berlin en 1885 où se réunirent douze Etats européens, ainsi que les Etats-Unis et l'Empire ottoman (Wesseling H 2002) ; des groupes ethniques présentant une réelle unité culturelle et habitués à une vie commune furent ainsi séparés (Ancel J 1938). Des pays bigarrés naquirent, pays juxtaposant des populations amies, mais aussi rivales ou ayant jadis pratiqué l'esclavage entre elles.

Par souci sécuritaire, pour empêcher le passage des envahisseurs, des terroristes et des migrants illégaux ou pour maintenir la cohésion de l'Etat, les pays établissent des contrôles plus ou moins rigoureux. Ponctuant les lignes frontalières, des postes de douanes et de police établis sur les routes ou parfois les voies fluviales, dans les gares, les aéroports, les ports surveillent le

passage des individus et des marchandises. Dans certains cas sont bâtis des forts, des murailles (la Chine sur 8 000 kilomètres ou 21 000 si l'on compte les parties aujourd'hui détruites). D'autres murs courent entre les Etats-Unis et le Mexique, Israël et le Liban, Israël et la Cisjordanie, l'Arabie saoudite et l'Irak, l'Espagne et le Maroc à Ceuta et Melilla, l'Inde et le Bangladesh... Sur les 250 000 kilomètres de frontières dans le monde, on compte aujourd'hui environ 70 murs (Vallet E 2016). Le cas le plus frappant a été le rideau de fer du bloc communiste avant la chute du mur de Berlin, une « frontière épaisse » avec des ouvrages fortifiés, des miradors, des barbelés, des champs de mines, des militaires accompagnés de chiens (Dullin S 2014) ou la frontière entre les deux Corées actuellement.

1.2-Contestation et dépassement de la frontière

De part et d'autre des frontières, les désordres sont fréquents : incidents divers, revendications territoriales, plaintes des minorités nationales qui se disent brimées, déplacements subreptices de bornes pour « grignoter » de l'espace, passage d'espions et de saboteurs, parfois incursions militaires, contrebande, contestations sur les repères naturels servant de limites ou sur les dispositions fiscales... A la suite des changements de frontières, il arrive que certains frontaliers soient propriétaires de terrains se trouvant enclavés dans le pays voisin ; ce dernier, en cas de dégradation des rapports, peut gêner ou même interdire les déplacements et la mise en valeur des parcelles concernées. Dans certaines régions, la gestion de l'eau pour l'irrigation et l'eau potable engendre des conflits, c'est le cas de la Turquie, la Syrie et l'Irak avec le partage des eaux de l'Euphrate ; l'Iran et l'Irak se sont affrontés de 1980 à 1988 pour le contrôle du Chatt-el-Arab où se rejoignent le Tigre et l'Euphrate. Dans ces conflits, chaque partie avance des arguments pour soutenir ses prétentions : théorie des frontières naturelles, principe des nationalités, nécessités économiques, sanction du plébiscite, considérations linguistiques... Mais il apparaît que ces démonstrations peuvent être secondes, circonstancielles, contingentes et masquent en fait des vues impérialistes (Coquery-Vidrovitch C (dir), 2000).

Il se trouve que les frontières, contestées à une période, se trouvent reconnues pour assurer la paix comme est le cas de l'Afrique sous l'égide de l'OUA à la conférence du Caire en 1964 (Bennafla K 2002). Mais en temps de conflit, les transferts sont dramatiques. Toutefois, la volonté de coopération peut donner lieu à un effacement relatif des frontières comme est le cas de l'Union européenne depuis le traité de Rome en 1957 avec le marché commun (France, Allemagne, Italie, Benelux), La Convention européenne de coopération transfrontalière de Madrid en 1980.

A l'époque contemporaine, on assiste à la relativisation des frontières avec les satellites d'observation, les missiles à tête nucléaire, l'internet. Mais cette transgression des frontières nationales est ancienne à travers la culture comme les isoglosses. En Afrique du nord, une mosaïque linguistique où se juxtaposent le tamazight ou berbère, l'arabe, les dialectes nationaux (le tunisien ou l'algérien) et des régionaux (le tunisois, le fessi, le touareg. Les langues transfrontalières sont parlées de part et d'autre d'une même limite et empruntent des éléments à leur voisin (Goetschy H et Sanguin A.L, 1995).

La musique et les arts ignorent les limites juridiques : les Romains ont conquis la Grèce mais furent conquis culturellement par les Grecs. L'art de l'islam embrasse une vaste région de l'Espagne à l'Inde.

La plupart des religions ignorent la frontière aussi bien dans le monde catholique qu'islamique, elle est création humaine contrariant le projet religieux.

1.3-Réhabilitation de la frontière

En même temps qu'elles tendent à s'effacer, les frontières gardent ou retrouvent une certaine vitalité car les décideurs, sensibles à leur utilité, leur confient des fonctions importantes.

Les frontières ont toujours joué un rôle dans la protection sanitaire contre la diffusion des maladies et des épidémies (la grippe espagnole après la Première Guerre mondiale, le choléra détecté en Algérie en août 2018...), elles peuvent limiter la contagion. (Quarantaines dans les ports, cordons sanitaires, examens médicaux dans les aéroports et l'usage de pédiluves).

La recrudescence contemporaine du terrorisme conduit également les responsables à multiplier les contrôles. La peur de recevoir un surcroît de migrants entraîne un examen tatillon des étrangers qui se présentent aux frontières, à créer des zones de rétention et à expulser ceux qui ne répondent pas aux critères. La lutte contre la délinquance de droit commun, particulièrement le trafic de stupéfiants, justifie la mise en place d'autres mesures de police dans les lieux d'entrée sur le territoire national ; les douaniers reçoivent le droit d'effectuer des contrôles-surprises loin des frontières.

La frontière offre dans les pays démocratiques la protection des vies humaines pour les réfugiés politiques. En France, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a été créé en 1952.

Les frontières peuvent jouer un rôle unificateur. Dans les régions frontalières apparaît parfois une identité duale ouverte sur le pays voisin où les échanges parfois quotidiens créent une familiarité entre les deux peuples ou Etats, un lien, une solidarité (Lentacker F 1974). Les pères fondateurs de l'Europe (Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide De Gasperi) étaient originaires de régions frontalières et animés d'universalisme.

Dans un essai très remarquable, *Eloge des frontières*, le philosophe Régis Debray, montre que la frontière revêt une fonction positive en tant que facteur de civilisation et de paix. Il estime que l'instauration de limites constitue un progrès et une garantie, une démarcation de l'ordre. Pour lui, la frontière évite les excès. « *Le mur interdit le passage ; la frontière le régule. Dire d'une frontière qu'elle est une passoire, c'est lui rendre son dû : elle est là pour filtrer* » (Debray R 2010).

En définitive, la frontière exprime et marque la puissance de l'Etat-nation, se concrétise par des lois et des règles impérieuses et se traduit par des actes solennels et des contrôles attentifs et incessants. Toutefois, la frontière se révèle fragile, contournée par les passages clandestins, la contrebande. Les activités frontalières sont bouleversées par les tensions diplomatiques, les guerres et les règlements tatillons. Pourtant la frontière peut jouer un rôle unificateur quand les pays concernés se rendent compte qu'ils sont objectivement solidaires en raison de la complémentarité des activités, de la communauté des intérêts et de l'existence d'une identité transfrontalière.

La frontière constitue une discontinuité fondatrice qui occupe une place paradoxale dans la géographie : autant elle est fondatrice des mailles du pouvoir de l'Etat-national, autant elle est souvent ignorée dans les analyses, même en Géographie. Peu d'études ont été consacrées aux espaces transfrontaliers.

1.4 – Discontinuité, limite et frontière¹

La frontière est une « *séparation structurante qui exprime ou révèle l'exercice d'un pouvoir. La frontière suppose bien la discontinuité qui elle-même implique la limite* » (Groupe

¹ L'essentiel de ce paragraphe est repris d'un article paru, cf. Belhedi A., 2016, « Les limites en géographie. Pertinence et limites d'un concept et d'une pratique », pp.8-35.

Frontière 2004). C'est une limite relativement étanche qui représente « la limite de la souveraineté » et de la compétence territoriale de l'Etat moderne (Nordman, 1999), une limite politique signifiante d'un territoire, elle instaure la limite d'un ordre matériel organisé, d'un géo-système. Elle exprime la *souveraineté de la limite* autant que *la limite de la souveraineté* dans le monde naturel et socio-politique.

Les espaces de discontinuités peuvent être des espaces d'action d'autres acteurs qui s'installent dans les interstices des systèmes étatiques. L'exemple de El Quaida déployée dans les zones de discontinuité est indicatif : les montagnes entre le Pakistan et l'Afghanistan, la presqu'île arabique, le Grand Sahara... L'installation des groupes terroristes dans les espaces transfrontaliers constitue un autre exemple, c'est le cas des espaces transfrontaliers entre la Tunisie et l'Algérie ou la Lybie.

La frontière provient du terme *finis*, extrémité au-delà de laquelle s'ouvre l'inconnu, du mot « *front* » : espace de combat et donc fluctuant (sens militaire) et plus récemment, la limite de la souveraineté de l'Etat². Le *front pionnier* est la limite atteinte par la mise en valeur. La frontière est une bordure infranchissable, d'essence plutôt politique, qui correspond à l'exercice du pouvoir, à la souveraineté et est liée à l'accessibilité³.

a- Une discontinuité forte structurante

La frontière est bien plus qu'une limite, c'est une *discontinuité forte* qui désigne la ligne de démarcation du pouvoir et renvoie à l'espace qui lui est lié : le territoire. En anglais, on dispose de deux termes : *boundary* (exprime la linéarité) et *frontier* (exprime plutôt la zonalité). J-P Renard (2002) propose le terme de *limite* à tout « *ce qui circonscrit deux ensembles spatiaux dont on souligne les différences* » qui ne sont pas forcément structurantes alors que la frontière renvoie à *une séparation structurante* dans un processus de territorialisation et exprime l'exercice d'un pouvoir.

La frontière est une *interface*, une ligne d'union-séparation à la fois, qui crée des différentiels spatiaux et des propensions d'échange et ou de transgression lorsqu'elle est fermée (contrebande, migration clandestine, terrorisme...) donnant lieu à une dynamique transfrontalière bien connue. J-G Gay compare la frontière à un talus, le gradient économique à une dénivellation qui est source de richesses.

La frontière est un *élément structurant de l'espace* qui peut durer longtemps après sa disparition même (système de transport, réseaux urbains, paysages, activités...) donnant lieu un décalage comme est le cas de la frontière intra-allemande, elle est symbolique. Au niveau zonal, c'est un espace en marge, peu intégré, suspect et à défendre à la fois ; avec des affinités avec le pays frontalier (culture, économie, solidarités...) d'autant plus que la frontière est récente donnant lieu à une recomposition spatiale basée sur les réseaux socio-culturels et économiques transfrontaliers beaucoup plus que sur les concepts classiques de fonctionnalité ou d'homogénéité (Renard 2002).

b- Une barrière plutôt humaine et politique

La frontière est plutôt une barrière humaine alors que la limite est plutôt une barrière physique (accident oro-topographique, fleuve, forêt, mer...) à des exceptions près avec une

² Le front est une ligne mobile instable d'interface entre deux espaces, deux dynamiques différentes, deux forces antagonistes.... Lorsqu'un des espaces est vide et on en cherche la mise en valeur, on parle de front pionnier. Les lignes de front ont donné lieu aux *limes*. C'est la zone de contact mobile entre deux grands flux aériens en météorologie/climatologie : Front intertropical, front polaire, front arctique, front chaud et front froid...

³ La frontière, en géographie politique, est une ligne imaginaire entre deux nations séparant les droits imaginaires de l'une et de l'autre. Nierce A, *Le Dictionnaire du Diable*, Rivages, 1989.

convergence pour bien asseoir la première sur une base naturelle pour qu'elle devienne incontestable, s'impose dans le paysage et dans l'imaginaire et delà devient stable, plus facile à contrôler et à défendre. J Ancel (1938) a démontré l'illusion et considère la frontière comme « *un isobare politique* » beaucoup plus que naturel, une ligne d'égale pression politique en fonction des rapports de forces, de part et d'autre.

c- Les espaces frontaliers : l'effet frontière

L'efficacité de la ligne frontière ne peut s'exprimer efficacement que par la surface de part et d'autre, d'où la présence d'un *espace-frontière*. La frontière a trois effets : l'effet *barrière* (fermeture, blocage, étanchéité...), l'effet *interface* (filtrage, canalisation, échange) et l'effet *territoire* en créant des confins (Lévy J, 384).

Ces espaces frontaliers requièrent un intérêt notable dans l'analyse des structures et des recompositions spatiales. Les lignes de clivages mentaux, ethniques, religieux ou linguistiques peuvent rejouer et donner lieu à de nouvelles frontières, l'évolution de l'Europe depuis la chute des murs est indicative de cette dynamique : unification allemande, recomposition territoriale de l'Europe de l'Est et de l'ex URSS. L'identité territoriale est génératrice de frontières et de cloisonnement tandis que la polarisation économique est synonyme plutôt d'ouverture. Le politique, le culturel et l'identitaire fondent la frontière contrairement à l'économique.

Une frontière est souvent le résultat de la combinaison de plusieurs limites à la fois dont l'effet issu de la superposition de plusieurs limites devient structurant. Quatre facteurs interviennent, expriment et contribuent aux discontinuités, à la présence de limites, voire des frontières : la non linéarité, l'interférence, la multitude et l'émergence de nouvelles propriétés. Les frontières, naturelles ou construites, constituent souvent des limites structurantes, externes et fixes des systèmes socio-politiques à l'œuvre en conflit ou coopératifs, plus ou moins visibles, matérielles ou idéelles, susceptibles de jeu dans le temps et contrôlées.

1.5-Pertinence de la frontière

1-La frontière et la structuration territoriale

La fonction d'interface confère aux frontières une position paradoxalement centrale, les espaces s'organisent en fonction des centres mais aussi par rapport aux frontières aussi avec l'effet frontière. Toute structure spatiale a des limites plus ou moins précises et localisables. La connaissance de ces limites est incontournable pour comprendre la structure ou le système territoriaux.

2-La frontière sépare et unit

La frontière sépare et unit à la fois selon l'échelle considérée, elle constitue une limite infranchissable ou une liaison, un axe d'articulation selon les conjonctures ou les périodes. C'est le cas du Rhône, du Sahara ou du littoral par exemple. Le Rhône, en aval de Lyon, sépare les Départements des deux rives Est et Ouest et constitue un obstacle à la communication à l'échelle locale. Par contre, il est considéré comme un élément d'intégration régionale orienté Nord-Sud à une échelle plus vaste. Le Rhin joue aussi un rôle d'obstacle entre l'Alsace et le Pays de Bade mais constitue un axe de liaison entre la région de Bâle et la Rhénanie en aval. Le Sahara a été jusqu'au XIXe siècle un espace de liaison entre l'Afrique du Nord et les pays au sud du Sahara. La colonisation des différents pays et l'instauration des frontières en ont fait un espace fermé, une limite, voire une frontière.

3- Interface, synapse et rente de position

La frontière est une interface privilégiée entre les systèmes où fonctionnent les effets de synapse (ruptures, passages, relais...) d'autant plus forts que le gradient est important. Cette

position confère aux limites une rente de situation, une position enviable en temps d'accalmie, une position évitée en temps de tension.

1.6-Limites et représentations

De nombreuses frontières relèvent plutôt de l'idéal et du symbolique. A l'instar du sacré, le pouvoir n'existe qu'à travers les frontières qu'il instaure autour de ses territoires. Les limites sont parfois violentes avec les barbelés, les murs, les portails protégés : l'instauration des frontières crée même le désir de sa transgression. La territorialisation passe souvent par la justification des frontières à travers le processus identitaire (Belhedi A 2006).

En dépit de sa pertinence, la limite présente un certain nombre de faiblesses dont il faut tenir compte. On s'arrêtera ici au niveau de deux faits :

1- Des limites factices

On a affaire à des frontières plus ou moins perméables, donnant lieu à des franges d'interférence, de contact et d'échange qu'il s'agit de mettre en relief au lieu de s'ingénier à les rendre étanches. Les frontières n'existent que dans l'esprit de ceux qui les ont dessinées ou ont intérêt à les garder.

2- Un problème épistémologique

Il est incontestable que le pouvoir n'exerce que lorsque son aire est définie et délimitée mais la frontière considérée très longtemps comme « *un outil indispensable* » (Ciattoni A, 2005) préalable à l'analyse parfois ou l'aboutissement de l'analyse avec la région, la ville laisse la place de nos jours à des espaces où la frontière tend à se dissiper avec le territoire, l'urbain, la polarisation....

La présence d'une frontière géopolitique, résultat d'un compromis dans un espace initialement uniforme et continu, finit à inhiber les échanges et les contacts de part et d'autre jusqu'à la discontinuité, voire la rupture ? C'est le cas des frontières intra-maghrébines avec la mise en place des frontières. Un cercle vicieux s'instaure entre discontinuité, limite et frontière, un bassin-versant ou une montagne peut donner lieu à une frontière alors qu'ils ne constituent qu'une simple discontinuité.

Il ne faut pas oublier que ce qui est intéressant, ce qui est nouveau et ce qui suscite la curiosité est ce qui se passe aux frontières ce qui pose le problème d'approche d'une question complexe.

1.7-Les espaces limites : une voie novatrice

De part et d'autre des frontières, on trouve les *espaces-limites*, des espaces transitionnels assurant le passage et l'échange entre les espaces contigus mais différents. L'espace-limite est un espace d'hybridation, de contrôle, de contact, d'échange, d'autodéfense et de métamorphose, de connexion et de médiation à la fois.

L'espace-limite se définit par l'aire où s'estompent les effets de la limite entre deux systèmes politiques à l'œuvre. Il assure la connexion et la séparation dans la proximité à la fois.

1- Une interface d'interférence : espaces et formes limites

L'espace-limite est un espace d'hybridation et de mutation, le lieu de dynamiques liées à la limite, le lieu d'interférence de processus différents où l'un finit et l'autre commence. Il assure le rôle d'*interface* assurant le contact et la communication entre deux géosystèmes. Il est le lieu de phénomènes originaux : métamorphose, hybridation, déformation, exploitation de la différence, d'où la complexité et la difficulté de saisir la réalité par les outils classiques des *idéal-types* habituels dans les sciences humaines et sociales (Géographie, Sociologie, Economie...).

Le terme « *trans* » souvent utilisé pour signifier cette *position frontalière*, périphérique trahit en fait une réalité fort complexe et plus nuancée que ne le laisse voir le terme. L'espace-limite est forcément orienté et dissymétrique, il exprime l'importance des gradients et la *coprésence* de champs et gradients différents. Les frontières définissent souvent *un espace vulnérable*, conflictuel, lieu d'enjeux importants et de processus complexes. Elles donnent lieu à des *espaces d'hybridation* où des *formes-limites* prennent naissance.

2- Un espace conflictuel et d'altération

L'espace transfrontalier est un *espace conflictuel* et de tension et est le lieu de redéploiement des stratégies de contrôle et de défense : un espace à (re-)conquérir, à maîtriser et à organiser... C'est aussi, un espace de suspicion où les acteurs sont à l'action, un espace de déséquilibre ou en équilibre fragile pour les milieux où les processus physiques sont à l'œuvre.

L'espace-limite constitue une interface sur la base du binôme rupture-échange, il se fonde sur *l'altération* « *proxémitique* » ou « *proximitique* » de deux géosystèmes. Cette ouverture potentielle, fonctionnelle et structurelle, confère à l'espace frontalier une position qui constitue de lui un enjeu majeur et lui donne un intérêt stratégique pour le contrôler, le défendre et l'organiser. C'est un espace ouvert-fermé, il est autant fermé qu'il est ouvert, il boucle en même temps qu'il ouvre. La fonction d'interface confère aux frontières une position paradoxalement centrale dans le fonctionnement des systèmes, position qui porte en elle, toutefois, les prémices de l'altération et de l'ambivalence.

L'espace frontalier a été l'objet d'un souci de rattrapage de ces espaces marginalisés dès le début des années 1970, le souci sécuritaire n'a pas été aussi absent avec les relations instables avec la Libye et l'installation du terrorisme depuis la Révolution dans l'espace transfrontalier tuniso-algérien.

2-Les zones frontalières : du souci de rattrapage au souci sécuritaire

Le souci du développement des zones frontalières n'a été clair que depuis 1974 avec l'institution des Programmes Frontaliers comme composante du Programme de développement rural (PDR) créé en 1973 (décret 73-310 du 20 juin 1973). Ils touchent les gouvernorats de Jendouba, Kef, Kasserine, Gafsa et Mednine et ont été destinés à rattraper le retard en matière d'infrastructures de base et d'équipements socio-collectifs (Belhedi A 1981).

Le crédit qui a été alloué a été de 1 MD /an par gouvernorat pour un nombre de bénéficiaires de 700 personnes environ dans les secteurs de l'habitat et de l'emploi. L'essentiel des crédits ont concerné les conditions de vie (eau, électrification, pistes, logement) qui ont mobilisé près de 80% des crédits entre 1974-1979 en plus de l'emploi notamment agricole et les chantiers régionaux. Au total près de 13000 personnes ont bénéficié de ces programmes entre 1975-1979 avec 20 MD (Belhedi A 1981). Le programme n'a aucune spécificité propre qui le distinguait du PDR normal à part qu'il intéressait les gouvernorats frontaliers et dont l'objectif était de retenir la population sur place dans ces zones où l'exode et l'émigration sévissaient fortement alors que les perspectives de l'émigration vers l'Europe se sont totalement réduites et les rapports avec la Libye étaient plutôt conflictuelles et peu stables. En fait, le souci sécuritaire n'était pas absent depuis le début des années 1970 avec le cadre de crise qui a suivi l'expérience coopérative et le développement de l'exode. Il faudrait fixer la population sur place notamment dans les zones frontalières.

Le projet de Rjim Maatoug au Nefzaoua se plaçait aussi dans ce cadre sécuritaire à la suite des litiges frontaliers, le ministère de la Défense s'est chargé de ce projet de mise en valeur et de développement de l'oasis en encourageant les fellahs de la région à s'y installer et devenir à terme propriétaires. La connotation politique de Rjim Maatoug n'est pas innocente.

Ce souci sécuritaire se retrouve avec le Programme de développement des zones frontalières qui est un Programme spécifique de lutte contre le terrorisme touchant 20 délégations dans 8 gouvernorats frontaliers (Jendouba, Kef, Kasserine, Gafsa, Tozeur, Kebili, Tataouine et Mednine) avec un crédit global de 35 MD. Dans le gouvernorat de Kebili, il y a 2 projets à El Faouar et à Rjim Maatoug avec un crédit de 3,3 MD

Enfin, le projet de couverture des zones frontalières par un réseau mobile 3G et 4G décidé en janvier 2017 se situe dans cette perspective de lutte contre le terrorisme.

La relation entre le niveau de développement et le terrorisme est certaine, mais elle n'est ni simple, ni linéaire. Il y a lieu de citer les structures socio-familiales, la frontière, le relief qui favorisent ou handicapent le campement et le développement du déploiement des groupes terroristes dans ces zones.

L'analyse des lieux de naissance et de résidence des inculpés dans des opérations terroristes sur la base des dossiers judiciaires qui concerne près d'un millier (964 résidences et 638 naissances) montre que les gouvernorats frontaliers sont touchés par le quart des terroristes : 25,31% y résident mais 27,12% y sont nés (المنتدى التونسي 2016). L'écart s'explique simplement par l'émigration vers les espaces littoraux et la capitale. Dans ces espaces frontaliers trois gouvernorats se trouvent plus touchés : Jendouba, Kasserine et Mednine avec près de % chacun (idem).

Lieux de naissance et de résidences des inculpés dans les opérations terroristes

Gouvernorat	Lieu de résidence	Lieu de naissance	Ecart
Jendouba	5,5	6,27	1,27
Kef	2,8	3,61	0,81
Kasserine	5,39	5,8	0,41
Gafsa	2,39	1,25	-1,14
Tozeur	0,10	0,47	0,37
Kébili	1,97	2,98	1,01
Tataouine	1,87	1,88	0,01
Mednine	5,29	4,86	-0,43
Gouvernorats Frontaliers	25,31	27,12	1,81
Gouvernorat Médiants	21,8	25,24	3,44
Littoral (- Zagh, Med, Tat)	52,89	47,64	-5,25
Gouvernorats Littoraux	62,34	55,48	-6,86
Gouvernorats intérieurs	37,66	44,52	6,86

Source : 155 ص 2016. المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية. Traitement personnel

La relation n'est pas toutefois mécanique, et des espaces assez développés présentent des pourcentages élevés comme la Capitale (19%), Sousse (5%) ou Bizerte (5,5%) tandis que le pourcentage atteint 14% à Sidi Bouzid.

Enfin, tout récemment, le projet de Gestion Intégrée des Paysages Forestiers (GIPF) vient d'être lancé le 5 octobre 2018 par le ministère de l'agriculture avec un financement de la Banque mondiale pour un coût de 270 Mn D. Il concerne 8 gouvernorats du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et de Bizerte (18 délégations et 25 unités paysagères) et dont bénéficieraient près de 250 000 ménages, soit près d'un million et demi d'habitants.

Les forêts couvrent en Tunisie 1 million d'ha (6% de la superficie) et concernent 1 million d'habitants (9% de la population) où le chômage et la pauvreté atteignent des taux deux fois plus élevés que la moyenne nationale et où la main d'œuvre est à 80% féminine contre une

moyenne nationale de 58% pour le travail agricole et où le revenu moyen ne dépasse pas 3000D/an tandis que le revenu des exportations forestières s'est établi à 33 Mn D/an. Le revenu forestier direct des de 10 Mn D/an depuis 2013, Le projet offrira 7,5 millions de journées de travail (MAREP, <http://www.agriculture.tn/?p=8264>, 05/10/2018).

3- Les zones frontalières, un espace fragilisé

L'analyse des données socio-économiques des 8 gouvernorats frontaliers (Jendouba, Kef, Kasserine, Gafsa, Tozeur, Kébili, Tataouine et Mednine) montre qu'ils représentent 21,1% de la population totale mais 17,8% de la population urbaine. En se limitant aux 24 délégations frontalières, la population est de 756 000 hab en 2014, soit 6,9% de la population tunisienne (INS 2014) avec une moyenne de 31536 hab par délégation.

L'analyse des taux de croissance démographique entre 2004-2014 montre que les espaces frontaliers ont des taux inférieurs à la moyenne nationale (1,03% an), seul le gouvernorat de Mednine dépasse très légèrement la moyenne (1,04%) mais la plupart ont des taux de 0,41 à 1,02% tandis que Jendouba et Kef ont des taux négatifs avec -0,73 et -0,48% respectivement (INS 2014).

Quelques données socio-économiques des gouvernorats frontaliers en 2014-2018

Gvt	Population	Pop Urb	Taux Urb	Taux Anal	Taux Chom	Chom F/H	Log Rud	Poss Voit	Bran Eau	Mig Sort	Mig Entr	Mig Solde	Inv 2011-15 D/hab
JEN	401,5	123,0	30,6	32,1	25,6	1,86	0,8	14,2	70,6	16,4	4,3	-12,1	1359
KEF	243,2	137,3	56,6	26,1	19,1	2,11	0,6	19,1	73,1	12,5	5,5	-7,0	2596
KAS	439,2	191,3	43,5	32,0	22,7	2,16	0,6	17,6	62,5	18,5	6,1	-12,4	1896
GAF	337,3	250,0	74,1	19,3	26,2	2,25	0,7	20,0	88,9	12,3	7,2	-5,1	3296
TOZ	107,9	75,7	70,1	14,9	15,5	2,45	1,0	17,0	98,5	3,7	3,8	0,1	5246
KEB	157,0	72,1	45,9	18,7	21,0	2,91	0,4	25,0	98,6	4,4	3,7	-0,7	3572
TAT	149,5	95,0	63,5	18,2	25,8	2,46	0,4	36,2	93,9	6,4	4,4	-2,0	4548
MED	479,5	377,2	63,5	15,8	14,5	3,66	0,4	34,3	91,3	13,2	16,7	3,5	3490
Z Front	2315,3	1321,6	57,1							87,4	51,7	-35,7	
Tunisie	10982,8	7437,4	67,72	18,8	14,8	1,94	0,4	27,2	88,1	414,7	414,7	0	
%	21,08	17,77											

Gvt	Attractivité	Croît démo 2004-14	Chom 2018	DPA 2015	IDR 2015	Pauvreté MAS 2012	Pauvreté Extrême 2005	C Démog/an 2004-2014	Succès Bac 2016 SP
JEN	1,98	-0,73	21,6	2943	0,231	60,6	10,8	-0,73	28,2
KEF	1,77	-0,62	13,1	2363	0,284	68,1	14,1	-0,62	29,17
KAS	1,74	0,64	24,1	2543	0,234	58,0	27,2	0,64	21,94
GAF	1,92	0,41	28,9	3155	0,388	38,2	13,1	0,41	23,81
TOZ	1,80	1,02	21,1	3188	0,483	45,3	13,5	1,02	27,68
KEB	1,48	0,92	24,7	2834	0,445	40,1	14,8	0,92	24,44
TAT	1,67	0,41	32,4	3539	0,301	45,2	10,1	0,41	31,80
MED	2,4	1,01	19,9	3815	0,397	28,5	7,6	1,04	42,06
Tunisie	2,12	1,03	15,4	3871		31,2	11,5	1,03	33,12

Source : INS, RGPH 2014, IACE 2017, EAE 2018, EPE 2018 (chômage au 2^o trimestre 2018). MDICI 2015, 2016, MAS 2012, ITCEQ 2015. Traitement personnel.

Le taux d'urbanisation y est de 57% seulement pour une moyenne nationale de 67,7%. Il est de 63% dans la zone médiane (Béja, Siliana, Zaghuan, Kairouan et Sidi Bouzid) et 73% sur la bande littorale de Bizerte à Gabes. C'est une zone qui reste fortement rurale avec des nuances cependant, le taux d'urbanisation dépasse les deux tiers dans les gouvernorats de Gafsa-Tozeur, Mednine-Tataouine, les taux les plus faibles sont atteints à Jendouba (31%) et Kasserine (43,5%).

On compte près d'une vingtaine de villes frontalières, situées dans des délégations frontalières mais beaucoup plus si on compte l'ensemble des gouvernorats frontaliers. Ces villes comptent en 2014 305365 personnes, soit un taux d'urbanisation de 40,35%. Les principales villes se situent en fait en retrait des frontières comme Jendouba, Kef, Kasserine, Gafsa, Tozeur, Nefta, Kébili, Douz...

Population et croissance annuelle des villes frontalières depuis 1956

Ville/ Année	Taille de la ville								Taux de croissance					
	1956	1966	1975	1984	1989	1994	2004	2014	04-14	94-04	84-94	75-84	66_75	56-66
Tala	4301	6412	8789	11767	13506	14624	13968	18230	2,70	-0,46	2,20	2,96	3,20	4,07
Ghardimaou	2710	5472	8327	12927	15396	18122	19688	19495	-0,10	0,83	3,44	4,50	4,29	7,28
Tabarka	2556	4051	5892	9810	11860	12599	15634	19770	2,37	2,18	2,53	5,23	3,82	4,71
Om Laraies	6124	10651	15216	16800	18100	18896	24487	21431	-1,32	2,63	1,18	1,00	3,63	5,69
Redeyef	11760	11712	14498	14799	16240	26944	26143	25046	-0,43	-0,30	6,18	0,21	2,16	-0,04
Feriana	4891	6701	7898	11960	14428	20366	24198	36504	4,20	1,74	5,47	4,24	1,66	3,20
Metlaoui	8174	15647	18542	29950	38310	38086	37099	38129	0,27	-0,26	2,43	4,91	1,71	6,71
B Guerdène	2866	5255	6525	9400	11813	12044	58101	66567	1,37	17,04	2,51	3,72	2,19	6,25
Ain Drahem	1775	4178	5552	5577	6778	6646	8888	9659	0,84	2,95	1,77	0,04	2,88	8,94
Beni Mtir	.	.	.	707	1003	861	811			-0,60	1,99			
Dehiba				2287	3498	3703	3971	4295	0,79	0,70	4,94			
Fernana	.	800	1124	1547	1871	1804	2395	4615	6,78	2,87	1,55	3,25	3,46	
Foussana	.	.	1014	2173	2932	3986	5622	7703	3,20	3,50	6,25	7,92		
Jedliane	.	.	.	1913	2532	3324	3990	4352	0,87	1,84	5,68			
K Senane	4819	2580	3842	5050	5452	5350	5044	8145	4,91	-0,59	0,58	2,77	4,06	-6,06
Majel B Abbès	.	.	.	1600	2653	3491	5003	6471	2,61	3,66	8,11			
Remada		800	1181	2369	3099	3864	4606	6289	3,16	1,77	5,01	7,21	3,97	
S S Youssef	3379	2875	2703	4246	5253	5950	6196	6335	0,22	0,41	3,43	4,62	-0,62	-1,60
Tamaghza	.	.	.	1314	1776	1951	2169	2329	0,71	1,06	4,03			
Total	53355	77134	101103	146196	176500	202611	268013	305365	1,31	2,84	3,32	3,76	2,74	3,75

Tca : taux de croissance annuelle. Source : INS 1956, 1956, 1966, 1989, 2004, 2014. Traitement personnel A Belhedi

Le taux de croissance de ces villes s'établit à 1,31 entre 2001-2014 avec une trajectoire vers la baisse depuis quelques décennies : 3,75 entre 1956-66, 2,74% entre 1966-75, 3,76% entre 1975-84, 3,32% entre 1984-94, et 2,84% entre 1994-2004. Cette tendance à la baisse exprime en réalité une situation de crise dans ces villes dont certaines ont observé des taux parfois inférieurs à la moyenne démographique nationale : une ville sur deux a un taux inférieur à 1,03 entre 2004-2014 et trois ont même un taux négatif, perdent de leur population : Ghardimaou, Om Laraies et Redeyef.

Les villes les plus importantes sont Tabarka, Ghardimaou, Tala, Feriana, les villes minières du Sud-Ouest (Metlaoui, Redeyef et Om Laraies), enfin Ben Guerdène au Sud-Est. En termes de dynamique démographique, les villes les plus dynamiques sont plutôt les petites villes comme Fernana (6,78%/an entre 2004-2014), Kalaat Senane (4,91%), Foussana (3,21%), Feriana (3,2%), Remada (3,16%), Tala (2,7%), Majel Bel Abbes (2,61%) et Tabarka (2,37%) en fin Ben Guerdène avec un taux annuel de 1,37%.

Le taux d'analphabétisme varie de 15 à 32, il est plus faible au Sud (15-19%) et est parfois inférieur à la moyenne nationale qui est de 18,8% en 2014 (INS 2014) alors qu'il dépasse 32% à Kasserine et au Nord.

Le taux de chômage dépasse partout le niveau national qui est de 14,8% en 2014 sauf à Mednine et atteint des taux très élevés à Gafsa, Jendouba et Tataouine dépassant 25%. Le chômage féminin y est très élevé, le rapport entre le chômage féminin et masculin est partout supérieur à 2 (pour une moyenne nationale de 1,94, il atteint au Sud 2,5. Le chômage en 2018 est partout supérieur à la moyenne nationale (15,4%) sauf au Kef (13,1%), les taux atteignent

des valeurs très élevées à Tataouine (32,4%), Gafsa (28,9%), Kebili (24,7%) et Kasserine (24,1%). Entre 2014 et 2018, les taux ont partout augmenté sauf dans les deux gouvernorats du Nord (Jendouba et Kef) où ils ont dessiné une légère baisse suivant la tendance générale vers l'augmentation passant de 14,8 à 15,4%.

Le branchement à l'eau potable dépasse la moyenne nationale (88,1% en 2014) à part la zone Nord (71%) et centrale (62,5%).

La possession de la voiture est en dessous de la moyenne nationale (27,2%) à part Mednine et Tataouine où elle atteint 35%.

Le niveau de vie, exprimé par la dépense personnelle annuelle (DPA) y est bas, il est partout en deçà de la moyenne nationale en 2015 qui est de 3871 D par personne et par an avec le niveau le plus bas au Kef (2363) et Kasserine (2543) et atteint sa valeur la plus élevée à Tataouine (3539) et Mednine avec 3815 D/an (INS 2015). Quant à l'indicateur de développement régional (IDR), il ne dépasse pas 0,3 au Kef, Kasserine et Jendouba, Tataouine, entre 0,3 et 0,4 dans les gouvernorats de Mednine, Tozeur, Gafsa et atteint sa plus haute valeur à Tozeur avec 0,483. L'évolution entre 2010 et 2015 (ITCEQ 2012, 2015) montre un recul de l'IDR à part Kasserine (0,31 en 2010 et 0,231 en 2015) et Bizerte (0,49 à 0,541).

La zone frontalière constitue en fait un espace migratoire de départ et présente partout un solde migratoire négatif qui a atteint 35700 migrants entre 2009-2014. Le seul gouvernorat qui a observé un solde positif est celui de Bizerte avec 100 personnes en 5 ans. Le solde migratoire le plus important provient de Kasserine (12500) et Jendouba (12100), suivis par el Kef (7000) et Gafsa (5100) qui fournissent 93% des sorties. La zone fournit 21,1% des sorties mais ne représente que 12,5% des entrées.

Les zones frontalières constituent un espace de départ depuis longtemps dans la mesure où la frontière fermée crée le vide en l'absence de dynamique socio-économique capable de retenir la population sur place. Le solde migratoire a été toujours négatif, passant de 16910 entre 1969-1975 à -18580 entre 1979-84 et -37704 entre 1987-94. Le taux de migration (migrants/population de mi-période) en Tunisie a été de 4.3 entre 1987-1994 mais largement négatif dans les zones frontalières à des nuances près selon les périodes (MDE 1996).

Solde migratoire des gouvernorats frontaliers 1969-1994

	1969-75	1975-80	1979-84	1984-89	1987-94	Tx entrée 1987-94	Tx sortie 1987-94	Solde 1987-94
Jendouba	-7840	-2900	-8220	-5700	-12259	1.3	4.3	-3.0
Kef	-7660	-6400	-8940	-8000	-13370	2.5	7.3	-5.2
Kasserine	-1520	-1900	-440	-1500	-8996	1.4	3.7	-2.3
Gafsa	-2530	-1200	-1740	-100	-7325	1.5	3.9	-2.4
Tozeur	-	-	-1030	-400	1333	4.7	3.2	1.5
Kébili	-	-	440	1500	1326	3.1	2.1	1.0
Tataouine	-	-	-130	-1800	1391	3.2	4.2	-1.0
Mednine	2640	6300	1480	2700	196	3.1	2.6	0.5
Total	-16910	-6300	-18580	-13300	-37704			

Source : MDE 1996. – Gouvernorat pas encore créé

Migration entre dans les gouvernorats frontaliers 2009-2014

	Sortie	Entrée	Solde
Jendouba	16.4	4.3	-12.1
Kef	12.5	5.5	-7.0
Kasserine	18.5	6.1	-12.4
Gafsa	12.3	7.2	-5.1

Tozeur	3.7	3.8	0.1
Kébili	4.4	3.7	-0.7
Tataouine	6.4	4.4	-2.0
Mednine	13.2	16.7	3.5
Gabès	13.1	11.8	-1.3
Total	100.5	63.5	-37.0

Source : INS, RGPH, 2014

La pauvreté y est très élevée, si l'on se réfère aux données du Ministère des Affaires Sociales (2012) qui considère tous ceux qui bénéficient d'un carnet de soin gratuit ou à tarif réduit, le taux dépasse la moyenne nationale (31,2%) allant parfois jusqu'au double : Kef (68,1%), Kasserine (58%), et Jendouba (60,6%). La pauvreté extrême a atteint en 2005 11,5% au niveau national, mais les gouvernorats frontaliers enregistrent des taux plus élevés à part Tataouine (10,1%) et Mednine (7,6%) tandis que le taux les plus élevés sont observés à Kasserine avec 27,2%⁴.

En examinant les taux de réussite au Bac 2016 dans la session principale, on constate que les gouvernorats frontaliers ont des taux largement inférieurs à la moyenne nationale (33,12%). Les taux les plus bas sont enregistrés à Kasserine (21,94%), Gafsa (23,81%), Kébili (24,44 %) et Tozeur (27,68%), Jendouba (28,2%) et Kef (29,17%) tandis que Tataouine observe le taux le plus élevé sans atteindre la moyenne (31,8%).

L'indice d'attractivité régionale, établi par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) révèle en plus du recul général dans l'ensemble du pays, des valeurs très faibles dans toute la zone. Seul le gouvernorat de Mednine dépasse très peu la moyenne (2,12 en 2016 et 3,34 en 2015) avec une valeur de 3,18 en 2015 et 2,4 en 2016, la zone est estimée non attractive et les taux les plus faibles sont enregistrés par ordre croissant à Kébili, Tataouine, Kasserine, Kef, Tozeur, Gafsa et Jendouba (IACE 2017).

L'examen de l'investissement par hab entre 2011-15 montre que la plupart des gouvernorats frontaliers ont un montant faible à part le Sud où le niveau dépasse celui des zones littorales. Le niveau le plus bas est enregistré à Kasserine (1896D/hab), Jendouba (1359 D/hab) pour une moyenne de 3371.6 au littoral et 27723.3 à l'intérieur (MDICI 2016), l'essentiel de cet investissement est public contrairement au littoral.

L'analyse à l'échelle des délégations frontalières

Il serait intéressant de procéder à une analyse plus fine des zones frontalières en se limitant aux délégations frontalières qui se trouvent plus touchées par l'effet frontière beaucoup plus que les autres délégations des gouvernorats frontaliers. L'analyse des délégations frontalières montre que la situation est encore plus dépressive dans la mesure où les indicateurs socio-économiques sont presque partout inférieurs à la moyenne nationale et à celle des gouvernorats correspondants (cf. annexe).

Le solde migratoire entre 2009-2014 est partout négatif exception faite de quelques délégations comme Smar (149), Hazoua (129), El Faouar (121) ou Mejel Bel Abbes (23). Le solde des délégations frontalières constitue une part importante du solde régional : 5% (Kef), 23% (Kasserine), 37,5% (Gafsa), à 46% (Jendouba) ou presque la totalité à Tataouine. Il constitue 36,3% du solde des gouvernorats : 14416/36722.

Ce sont aussi des espaces de migration extérieure, le solde est partout négatif à part Tozeur, Kébili. Les gouvernorats frontaliers contribuent à 46% du solde national (-22281) avec

⁴ Cf le site du ministère : www.social.tn

10266 migrants pour près de 20% de la population nationale. Les délégations frontalières représentent 2554, soit 25% ce qui est important pour 7% de la population nationale.

Le taux de masculinité y est plus réduit que la moyenne nationale (0,9931) à part les délégations de Feriana, Metlaoui, Foussana, Dhiba et Ben Guardene qui se présentent comme des pôles d'emploi ou de commerce transfrontalier et parallèle. Comparé au taux régional, 14 délégations enregistrent un taux supérieur confirmant soit la situation d'un espace de départ féminin ou d'attraction de l'emploi plus masculin.

Les taux d'urbanisation y sont nettement faibles à part le bassin minier, Feriana, Dhiba, Ben Guardene ou Tataouine Nord où les taux dépassent la moyenne nationale (67,72% en 2014) suite à la concentration de l'habitat et à l'absence d'espace rural dans un milieu très hostile. Les taux sont souvent inférieurs aux taux régionaux (Kef, Sud-Ouest) contrairement au Bassin minier, Ben Guardene où ils dépassent la moyenne régionale.

Le niveau d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus est partout élevé dépassant la moyenne nationale (19,3%) à part Metlaoui, Dhiba, Tataouine Nord et Ben Guardene. La scolarisation 19-24 ans est souvent en de la moyenne nationale (40,87%) à part Metlaoui (42,8%). L'accès à Internet de la population de 10 ans et plus y est réduit, il ne dépasse la moyenne nationale (36,9%) qu'à Tataouine Nord et Ben Guardene.

Le taux du chômage est presque partout supérieur au taux moyen (14,82%) à part Hazoua et Sakiet Sidi Youssef. Il est souvent supérieur à la moyenne régionale et atteint des valeurs extrêmes dépassant le double du taux national paradoxalement dans le bassin minier et le Sud-Est avec des taux de 34-42%. Le chômage des diplômés du supérieur dépasse la moyenne nationale (20%) et atteint des valeurs de 30-40%, voire 50% dans le bassin minier et est souvent au-delà de la moyenne régionale à part Tabarka, Ain Drahem, Foussana, Tataouine Nord et Smar.

La possession de la voiture y est inférieure à la moyenne nationale (27,2%), à part les délégations du Sud-Est. Les taux sont inférieurs à la moyenne régionale à part Kalaat Esnene et Foussana à l'ouest, Tataouine Nord, Smar et Ben Guardene au Sud-Est. La climatisation est de 27,2% au niveau national, taux qui n'est dépassé qu'au Sud à part Oum Laaraeis, Smar, Dhiba et Remada. Les taux les plus faibles sont enregistrés à Kasserine (1 à 4%), Jendouba (0,8 à 11%).

Contrairement au réseau téléphonique mobile dont le branchement atteint partout élevés le branchement au téléphone fixe y est faible, la moyenne nationale est de 21% mais seules les délégations de Redeyef, Metlaoui et Tataouine Nord enregistrent des taux supérieurs (20,8 ; 25,1% et 24,4% respectivement). Les taux y sont souvent inférieurs à la moyenne régionale à part Tabarka, Ghardimaou, Tala, Redeyef, Metlaoui, Tataouine Nord.

La possession d'un ordinateur concerne le tiers des ménages (33,1%) au niveau national, ce taux n'est dépassé qu'à Metlaoui, il atteint ses plus faibles valeurs à Fernana (4,5%), Foussana (7,3%), Majel (7,9%) et Haïdra (9,3%). Les taux sont inférieurs à la moyenne régionale dans la plupart des délégations à part Metlaoui et Tataouine Nord.

Les ménages connectés à l'internet sont partout en deçà de la moyenne nationale (28,75%). La plupart sont inférieurs à la moyenne régionale à part Tabarka, Metlaoui et Tataouine Nord ; les taux les plus bas sont enregistrés dans les délégations de Fernana (3%), Mejel Bel Abbes (4,1%), Foussana (4,5%) et Hazoua (6,7%).

Le branchement au réseau de l'eau potable de la SONEDE est inférieur à la moyenne nationale (89,3%) à part le Sud où l'habitat groupé explique les taux observés.

Le taux des logements rudimentaires est de 0,41% au niveau national mais les valeurs observées dépassent largement ce seuil dans la plupart des délégations à part Tabarka, Feriana, Mejel, le bassin minier, **Gafsa Sud**, Faouar, Tamaghza, Tataouine Nord, Smar et Ben Guardene.

Les logements éloignés de plus de 2 kms de l'école primaire représentent 10,2% au niveau national, ce taux y est supérieur dans la plupart des délégations à part le bassin minier,

le Sud-Ouest, Dhiba et Ben Guardene. Le taux atteint des valeurs très élevées au Nord et à Kasserine. Il y est supérieur à la moyenne régionale à part Feriana, Tabarka et Ain Drahem, Smar et Remada. Les valeurs les plus basses sont enregistrées à Hazoua (0), Metlaoui (0,8%), Dhiba (0,79%), Redeyef (2,2%) et El Faouar (4,1%) où l'habitat groupé explique le faible éloignement des écoles primaires.

La distance du collège ou du lycée de plus de 2 kms est de 35,1% au niveau national, ce taux est élevé dans les délégations frontalières à part Feriana, le Bassin minier, Hazoua, Dhiba, Tataouine Nord. Les valeurs dépassent parfois la moyenne régionale à part Tabarka, Ghardimaou, Tala, Feriana, Redeyef, Metlaoui, Tataouine Nord, Dhiba et Ben Guardene. Elles atteignent des valeurs critiques de plus de 50% dans les délégations de Sakiet Sidi Youssef (60,5%), Tabarka (60,3%), Ain Drahem (60,5%), Fernana (84,5%), Haïdra (60,5%), Foussana (76%), Mejel (69%), El Faouar (63,6%) et Smar (72,3%).

Le cas est encore critique pour le dispensaire ou l'hôpital le plus proche qui se trouve à plus de 2 kms pour 56,6% au niveau de la Tunisie. Ce taux est dépassé dans 14 délégations avec des valeurs atteignant 85% à Fernana, 77% à Tabarka, 75,3% à Foussana, 81 à 85% à Tataouine Nord, Smar et Dhiba. Les taux y sont souvent supérieurs à la moyenne régionale : Sakiet Sidi Youssef, Tabarka, Fernana, Mejel, Foussana, **Jedliane**, Om Laraies, Tameghza, Faouar, les délégations de Tataouine à part Remada.

Cette situation dépressive et cette tendance au départ contribuent certes à alléger la pression démographique mais constituent un enjeu important quant au développement des régions frontalières en l'absence de programmes de développement appropriés et en présence de frontières étanches auxquelles la population tourne le dos. La mondialisation croissante ne fait qu'aggraver une telle situation.

4- L'espace frontalier et la mondialisation : les enjeux

La mondialisation fait que l'insertion de la Tunisie à l'économie mondiale va bénéficier encore davantage à la façade littorale et aux grandes villes du système urbain, capable aussi d'attirer les activités modernes et novatrices, et High Tech qui à travers les réseaux tissés vont être capables d'encadrer des territoires plus vastes, reproduire l'ordre spatial actuel et reconduire la fracture territoriale.

De l'autre côté, les espaces périphériques de l'Ouest vont être encore plus marginalisés (Belhedi A 2000). La montée du terrorisme et ce qui se passe depuis une année en Lybie aggrave encore plus la situation de vastes territoires tunisiens qui ont vécu jusque-là au rythme des échanges avec la Libye. La frange sud était déjà laissée pour compte, maintenant elle l'est encore plus par la fermeture et l'établissement de la zone de contrôle militaire. La situation est moins grave à l'Ouest, mais le souci sécuritaire régit la situation. Cette situation est gravissime dans une période transitoire qui risque de s'allonger où l'Etat a été presque absent et en l'absence d'un programme d'action clair convaincant.

Les enjeux de la non action est l'aggravation de la situation dans les espaces frontaliers et le creusement des écarts inter-régionaux en l'absence d'un programme global destiné à intégrer ces espaces frontaliers dans les économies nationales, voire dans une stratégie de développement transfrontalier de part et d'autre des lignes de démarcation.

Le couple ouverture/fermeture : La mondialisation à frontières continentales fermées

L'ouverture des frontières constitue un autre défi majeur des pouvoirs en place, de part et d'autre, pour rompre avec la situation d'enclavement des espaces frontaliers et des impératifs

sécuritaires qui y ont prévalu jusqu'ici. La situation actuelle dans la région entière est encore plus dramatique qu'auparavant avec un nouveau-né, le terrorisme, qui risque de faire de la fermeture une règle beaucoup plus qu'auparavant. En outre, l'ouverture sur l'économie-monde est de nature à privilégier la façade littorale, l'enjeu est d'autant plus important que les frontières ouest et sud restent fermées. La montée du terrorisme depuis la Révolution en 2011 est susceptible de transformer la zone frontalière en un espace tampon, un espace fermé où l'impératif sécuritaire prime beaucoup plus qu'avant avec en plus une zone militaire isolée où la circulation deviendrait difficile, élargissant ainsi l'espace gelé et immobilisé à l'intérieur. La montée récente du chômage au Sud peut former un terrain propice à ces mouvements et aggraver encore plus l'enclavement frontalier. Le défi est de doter le pays d'un aménagement durable : une structure spatiale durable et acceptable quel que soit les scénarios d'ouverture/fermeture des frontières.

Ce couplage, de l'ouverture à l'Est et de la fermeture vers l'intérieur, est susceptible de transformer les espaces intérieurs en un simple arrière-pays des villes littorales qui occupent le sommet de la pyramide urbaine et de bloquer les systèmes urbains intérieurs. Certes, l'opacité des frontières intérieures ne dépend pas seulement de la volonté de la Tunisie mais la fermeture est de nature à marginaliser les espaces frontaliers et intérieurs en général (Belhedi A 2000, 2018). L'ouverture des frontières maghrébines ne dépend pas seulement de la volonté d'un seul pays comme la Tunisie ou l'Algérie, mais la projection dans le futur ne devrait pas en être prisonnière. Le réalisme nous impose d'entrevoir les deux scénarios à la fois et de doter la Tunisie comme l'Algérie ou la Libye d'une structure territoriale durable, solide et équilibrée en dépit des aménités qu'offre l'ouverture de la façade orientale et la mondialisation qui prône l'ouverture et la libre circulation. Il est temps de changer le mode de penser et de tenir compte de toutes les alternatives possibles à la fois et de doter le territoire d'un aménagement territorial durable qui fait fi des conjonctures et dépasserait la vision à court-terme. L'équilibre territorial est une nécessité même au cas où on table sur la fermeture définitive des frontières. Ne faut-il pas envisager le pire parfois pour trouver la solution appropriée ? Il suffit de voir les expériences de certains pays enclavés ou non dotés d'une façade maritime (Belhedi A 2018).

Ne faut-il inverser la démarche ?

Les éléments endogènes de développement des régions frontalières existent certes mais cela demande aussi d'inverser la démarche suivie jusque-là. Au lieu de mettre l'accent sur les contraintes, les carences et les blocages qui sont très importants et parfois décourageants, il faudrait mettre au centre de la problématique les opportunités et les possibilités de chaque région. C'est en termes de filières, de connexité et d'accessibilité qu'il faudrait poser la question d'abord au niveau intra-national, ensuite intermaghrébin.

Conclusion

Au terme de ce vol rapide, on voit sans conteste la centralité des frontières dans l'analyse. Les frontières ne sont que la forme qui matérialise la limite des processus à l'œuvre d'un système en place, la frontière matérielle exprime toujours la limite fonctionnelle, voire « processuelle ».

La frontière limite au même titre qu'elle relie en fonction des rapports de forces en place et de la volonté des pouvoirs en place. C'est à nous d'en faire des espaces tampons étanches ou au contraire des espaces d'échange très perméables. Les espaces frontaliers requièrent une approche spécifique. La question des limites ne trouve son dénouement qu'au centre. Les frontières sont inhérentes aux systèmes qu'elles délimitent, elles n'existent pas en elles-mêmes.

Bibliographie

- Ancel J., 1938, *Géographie des frontières*, Gallimard, Paris.
- Belhedi A., 1981, « Le Programme de développement Rural. Les illusions et la réalité ». *Revue Tunisienne de Géographie*, n°7, pp.9-45
- Belhedi A., 1992, *L'organisation de l'espace en Tunisie*. Tunis, Pub FSHS.
- Belhedi A., 1996, « Le Programme de développement rural 1972-1984. Essai d'évaluation ». In *Développement régional, Rural, Local*. A Belhedi, *Cahiers du CERES*, série Géo, n° 17, pp.296-305.
- Belhedi A., 1998, *Repères pour l'analyse de l'espace*. Cahiers du CERES, Série Géographique, n° 19, 459p.
- Belhedi A., 2000, « La mondialisation et les régions périphériques. Intégration ou désintégration ? Le cas de la Tunisie », pp.109-132, in *Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation ?* Berriane M et Signoles P (édit), Université Med V-Agdal, FLSH Rabat, série colloques & Séminaires, 88.
- Belhedi A., 2006, « Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien ». *L'Espace Géographique*, 4, pp.310-316
- Belhedi A., 2016, « Les limites en géographie. Pertinence et limites d'un concept et d'une pratique », pp.8-35, in *La question des limites en Géographie. Structures, dynamiques et enjeux*. Actes du VIII Colloque du Département de Géographie, FLAH, Université de Manouba, 1-2 mars 2013. Riahi H et Hanafi A (édit). 2016, <http://amorbelhedi.unblog.fr>
- Belhedi A., 2018, « Les disparités régionales en Tunisie ». Conférence à l'Ecole Normale Supérieure, jeudi 25 janvier 2018 (en Ar), au Club Bochra al-Khayr (en Fr), vendredi 9 février 2018, ISSH de Jendouba (en Ar). <http://amorbelhedi.unblog.fr>
- Bennafla K., 2002, « Les Frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux », *Bulletin de l'Association des Géographes français*, n° 2.
- Bennafla K., 2002, *Le Commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Karthala, Paris.
- Brunet R., 1969, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Paris, CNRS, 113p.
- Brunet R., 1967, *Les phénomènes de discontinuités en géographie*. Université de Toulouse, Paris, CNS coll. « Mémoires et Documents ».
- Brunet R., 1977, « Territoires : l'art de la découpe ». *Revue de Géographie de Lyon*, vol 72, n° 3.
- CGDR, 1984, *Evaluation du Programme de Développement Rural 1973-1982*. Rapport final et Annexes, Etude élaborée par Belhedi A, Fakhfakh M, Dhieb M.
- Ciattoni A. (dir.), 2005, *La géographie : pourquoi ? Comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*. Hatier, Initial, 288p.
- Coquery-Vidrovitch C. (dir), 1982, *Problèmes de frontières dans le Tiers-monde*, L'Harmattan, Paris, 1982.
- Debray R., 2010, *Eloge des frontières*, Gallimard, Paris.
- Dubois C. et alii, 2000, *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Paris.
- Dullin S., 2014, *La Frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques*, EHESS, Paris, 2014.
- Foucher F., 2016, *Retour des frontières*, CNRS Editions, Paris.
- Gay J-C., 1995, *Les discontinuités spatiales*. Paris, Economica « Géo poche ».
- Gay J.Ch., 2016, *L'homme et les limites*, Paris, Economica, 236p.
- Goetschy H. et Sanguin A.L., 1995, *Langues régionales et relations transfrontalières en Europe*, L'Harmattan, Paris.
- Groupe frontière, 2004, « La frontière, un objet spatial en mutation ». *EspacesTemps.net*, Textuel 29.10.2004, <http://Espacestemp.net/document842.html>

IACE, 2017, *Rapport sur la compétitivité de la Tunisie*. 2ième édition, 67p. www.iace.tn/wp-content/uploads/2017/11/Rapport-sur-la-competivite-de-la-tunisie-2017.pdf

INS, *Recensement général de la population et de l'habitat*, 2004, 2014

INS, 2015, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

INS, 2018, *Enquête annuelle sur l'emploi*.

Institut des Frontières et des Discontinuités (IFD), 2018, *Frontières et régions frontalières*.

Appel à contribution publié le 12 avril 2018 Beja 28-30/11/2018, <https://calenda.org/439417>

ITCEQ, 2012, « Indicateur de développement régional. Etude comparative en termes de développement régional de la Tunisie ». *Notes & Analyses de l'ITCEQ*, n°8, 25p, Ben Rebah I.

ITCEQ, 2015, « Développement régional : Priorités et mesures ». *Tribune de l'ITCEQ*, n° 8, 2015, p.2, Equipe Développement Régional : Ben Rabeh I, Ben Salhine R, Boussida S, Bouzaiene O, Hammami

Lentacker F., 1974, *La Frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie des relations*, Morel et Corduant, Lille.

Lévy J. et Lussault M., 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cérisy*. Belin, coll. Mappemonde.

MAREP : <http://www.agriculture.tn/?p=8264>

MDE, 1996, *Migration intérieure et développement régional*. INS, Etude stratégique. Rapport final+ annexes. Etude pilotée par A Belhedi.

MDICI, 2016, *Synthèse du plan de développement 2016-2020*. 50p.

Nordman D., 1999, *Frontières de France. De l'espace au territoire 16 – 19 siècles*. Paris, Gallimard.

Renard J-P., 1997, *Le Géographe et les frontières*. L'Harmattan

Renard J-P. (dir.), 2002, « La frontière : limite politique majeure, mais aussi une aire de transition », in Collectif, *Limites et discontinuités en géographie*. Paris, Sedes, p. 40-66.

Renard J-P. et Picouet P., 1993, *Frontières et territoires*. Dossier Documentation Photographique, La Doc Fr

Vallet E., 2014, *Borders, Fences and Walls*, Routledge.

Wesseling H., 2002, *Le Partage de l'Afrique*, Gallimard, coll. Folio Histoire, Paris.

المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، 2016، الإرهاب في تونس من خلال الملفات القضائية. ص256
وزارة التنمية الاقتصادية، 2015، المذكرة التوجيهية لمخطط التنمية 2016-2012. ص13

Annexes

Quelques données socio-économiques des gouvernorats frontaliers en 2014-2018

Gvt	Population	Pop Urb	Taux Urb	Taux Anal	Taux Chom	Chom F/H	Log Rud	Poss Voit	Bran Eau	Mig Sort	Mig Entr	Mig Solde	Inv 2011-15 D/hab
JEN	401,5	123,0	30,6	32,1	25,6	1,86	0,8	14,2	70,6	16,4	4,3	-12,1	1359
KEF	243,2	137,3	56,6	26,1	19,1	2,11	0,6	19,1	73,1	12,5	5,5	-7,0	2596
KAS	439,2	191,3	43,5	32,0	22,7	2,16	0,6	17,6	62,5	18,5	6,1	-12,4	1896
GAF	337,3	250,0	74,1	19,3	26,2	2,25	0,7	20,0	88,9	12,3	7,2	-5,1	3296
TOZ	107,9	75,7	70,1	14,9	15,5	2,45	1,0	17,0	98,5	3,7	3,8	0,1	5246
KEB	157,0	72,1	45,9	18,7	21,0	2,91	0,4	25,0	98,6	4,4	3,7	-0,7	3572
TAT	149,5	95,0	63,5	18,2	25,8	2,46	0,4	36,2	93,9	6,4	4,4	-2,0	4548
MED	479,5	377,2	63,5	15,8	14,5	3,66	0,4	34,3	91,3	13,2	16,7	3,5	3490
Z Front	2315,3	1321,6	57,1							87,4	51,7	-35,7	
Tunisie	10982,8	7437,4	67,72	18,8	14,8	1,94	0,4	27,2	88,1	414,7	414,7	0	
%	21,08	17,77											

Gvt	Attractivité	Croît démo 2004-14	Chom 2018	DPA 2015	IDR 2015	Pauvreté MAS 2012	Pauvreté Extrême 2005	C Démog/an 2004-2014	Succès Bac 2016 SP
JEN	1,98	-0,73	21,6	2943	0,231	60,6	10,8	-0,73	28,2
KEF	1,77	-0,62	13,1	2363	0,284	68,1	14,1	-0,62	29,17
KAS	1,74	0,64	24,1	2543	0,234	58,0	27,2	0,64	21,94
GAF	1,92	0,41	28,9	3155	0,388	38,2	13,1	0,41	23,81
TOZ	1,80	1,02	21,1	3188	0,483	45,3	13,5	1,02	27,68
KEB	1,48	0,92	24,7	2834	0,445	40,1	14,8	0,92	24,44
TAT	1,67	0,41	32,4	3539	0,301	45,2	10,1	0,41	31,80
MED	2,4	1,01	19,9	3815	0,397	28,5	7,6	1,04	42,06
Tunisie	2,12	1,03	15,4	3871		31,2	11,5	1,03	33,12

Source : INS 2014, IACE 2017, INS : EPE 2018, ITCEQ 2015. EPE 2018 (chômage 2 T 2018). MDICI 2015, 2016, MAS 2012. Traitement personnel.

Quelques données socio-économiques des gouvernorats médians en 2014 et 2018

Gvt	Population	Pop Urb	Taux Urb	Taux Anal	Taux Chom	Chom F/H	Log Rud	Poss Voit	Bran Eau	Mig Sort	Mig Entr	Mig Solde	Inv 2011-15 D/hab
BEJ	303,0	168,8	55,7	39,4	17,9	2,17	1,0	16,2	78,2	12,1	4,5	-7,6	3471
SIL	223,1	128,5	57,6	31,0	16,4	1,67	0,6	15,7	72,8	12,6	4,3	-8,3	2783
ZAG	176,9	99,6	56,3	26,4	16,9	1,41	,08	18,6	81,3	5,0	5,0	-0,9	2082
KAI	570,6	369,0	64,7	32,9	15,8	2,27	0,3	18,7	63,4	27,1	7,7	-19,4	2745
SBZ	429,9	313,5	72,9	29,2	17,7	2,17	0,5	22,2	50,3	14,4	6,9	-7,5	
Z Médi	1703,5	1079,4	63,6							72,1	28,4	-43,7	
Tunisie	10982,8	7437,4	67,72	18,8	14,8	1,94	0,4	27,2	88,1	414,7	414,7	0	
%	15,51	14,5											

Source : INS, RGPH 2014, EPE 2018 (chômage au 2° trimestre 2018). MDICI 2015, 2016. Traitement personnel.

Gvt	Attractivité Rég 2016	Croit dém 2004-14	Chom 2018	DPA 2015	IDR 2015	Pauvreté MAS 2012	Pauvreté extrême 2005	C démog/an 2004-14	Succès Bac 2016 SP
BEJ	1,54	-0,05	18,9	2472	0,354	57,1	11,4	-0,05	27,94
SIL	1,56	-0,48	14,0	2932	0,262	74,9	17,2	-0,48	33,24
ZAG	1,40	0,95	9,1	3052	0,483	35,7	19,5	0,95	33,02
KAI	2,09	0,44	16,1	2269	0,250	39,6	23,2	0,44	32,52
SBZ	1,94	0,84	18,2	2664	0,271	49,4	27,5	0,84	29,94
Tunisie	2,12		15,4	3871		31,2	11,5	1,03	33,12

Source : INS 2014, IACE 2017, INS : EAE 2018, ITCEQ 2015. Traitement personnel

Quelques données socio-économiques des gouvernorats littoraux en 2014 et 2018

Gvt	Population	Pop Urb	Taux Urb	Taux Anal	Taux Chom	Chom F/H	Log Rud	Poss Voit	Bran Eau	Mig Sort	Mig Entr	Mig Solde	Inv 2011-15 D/hab
TUN	1052,2	1052,2	100,0	10,6	13,5	1,59	0,5	37,2	99,9	97,2	68,5	-28,7	2568
ARN	576,1	511,7	88,8	10,7	11,3	1,85	0,3	43,5	99,3	22,8	64,0	41,2	2606
BAR	631,8	573,7	90,1	10,1	13,0	1,77	0,4	36,5	99,3	22,6	47,7	25,1	5778
MAN	379,5	288,2	75,9	16,7	17,2	1,78	0,3	25,9	97,9	12,3	21,1	8,8	2328
NAB	787,9	536,0	68,0	15,0	10,3	1,85	0,2	24,1	88,7	16,3	27,1	10,8	3641
BIZ	568,2	370,8	65,3	20,3	14,4	1,50	0,3	19,2	86,8	13,2	7,9	-5,3	3638
SSE	675,5	547,4	81,1	13,2	10,7	1,67	0,2	28,1	98,9	16,5	31,6	15,1	3604
MON	548,8	548,8	100,0	11,3	9,3	1,70	0,3	28,1	99,7	11,4	23,2	11,8	3401
MAH	410,8	187,8	45,7	21,9	12,1	1,70	0,4	24,1	95,9	10,4	8,6	-1,8	2930
SFX	955,4	595,7	62,3	16,5	12,2	2,42	0,2	33,5	87,9	19,5	23,4	3,9	3297
GAB	374,3	262,7	70,2	17,7	18,8	3,0	0,4	26,5	95,7	13,1	11,8	-1,3	1203
Z Litto	6960	5475,1	78,67							255,3	334,1	79,6	
Tunisie	10982,8	7437,4	67,72	18,8	14,8	1,94	0,4	27,2	88,1	414,7	414,7	0	
%	63,4	73,62											

Source : INS, RGPH 2014, EPE 2018 (chômage au 2° trimestre 2018). MDICI 2015, 2016. Traitement personnel.

Gvt	Attractivité 2016	Croit dém 2004-2014	Chom 2018	DPA 2015	IDR 2015	Pauvreté MAS 2012	Pauvreté Extrême 2005	C. démog/an 2004-14	Succès Bac 2014 SP
TUN	3,84	0,75	18,2	5810	0,762	16,3	6,9	0,75	43,00
ARN	1,89	3,16	10,9	5461	0,751	9,9	6,9	3,16	47,94
BAR	3,03	2,25	18,4	4878	0,714	12,1	8,0	2,25	45,09
MAN	1,72	1,23	30,5	4377	0,567	16,8	11,8	1,23	36,49
NAB	2,26	1,28	8,9	3919	0,615	22,5	5,5	1,28	43,87
BIZ	2,09	0,81	11,3	2868	0,541	31,9	15,9	0,81	40,73
SSE	2,71	2,17	13,4	3774	0,670	17,3	6,3	2,17	45,14
MON	2,17	1,88	7,5	5115	0,730	16,9	4,6	1,88	42,72
MAH	1,99	0,84	11,1	3196	0,402	38,6	13,5	0,84	46,46
SFX	3,46	1,11	8,6	4698	0,603	21,2	7,8	1,11	55,00
GAB	2,41	0,89	25,4	3040	0,426	35,4	16,0	0,89	35,07
Tunisie	2,12	1,03	15,4	3871		31,2	11,5	1,03	33,12

Source : INS 2014, IACE 2017, INS : EAE 2018, ITCEQ 2015. Traitement personnel

Données socio-économiques des délégations frontalières en 2014

Délégation	Population En milliers	Taux Mascu linité	Taux Urban	Analph > 10 ans	Scolar 19-24 ans	Accès Interne >10	Taux Chom	Chômage Diplômés Supérieur	Br Eau Sonede
Tabarka	34.4	97.59	40.35	27.32	38.94	28.2	28.91	29.95	77.58
Ain Drahem	36.4	95.33	27.28	36.27	39.16	24.49	27.37	34.15	60.66
Fernana	33.0	92.58	9.68	44.77	29.67	13.20	21.87	35.08	33.28
Ghardimaou	33.2	94.26	30.38	41.07	29.19	22.14	25.64	38.07	59.85
G. Jendouba	401.5	95.83	30.63	32.98	38.95	24.34	25.54	34.37	66.50
Nebber*	35.3	98.02	21.12	36.13	37.33	17.47	14.63	29.16	57.46
SS Youssef	35.5	95.96	36.2	34.07	36.19	19.22	11.13	26.03	57.46

K Senane	35.5	98.61	52.10	27.50	38.79	27.98	23.23	30.53	74.84
G. Kef	243.2	98.42	56.46	26.30	42.78	29.76	18.53	27.97	75.70
Jedliane*	30.8	94.39	35.39	36.60	37.37	18.45	15.74	35.87	47.67
Tala	31.4	98.76	49.10	30.58	40.67	23.94	28.08	42.61	69.15
Haïdra	31.5	95.39	35.35	41.51	34.67	15.07	22.07	35.07	69.91
Foussana	30.1	95.90	18.58	34.18	27.77	18.36	16.60	33.13	42.57
Feriana	29.0	100.52	70.94	34.85	28.14	23.28	23.26	35.56	79.45
M Belabbes	29.5	98.54	27.75	37.21	29.93	18.79	24.86	45.35	75.99
G Kasserine	439.2	98.55	43.56	32.68	32.35	21.62	22.35	34.77	65.83
Gafsa Sud*	31.1	100.27	94.16	15.46	47.55	44.55	23.34	33.66	98.56
Om Laraies	31.6	97.39	79.33	25.80	37.79	28.05	37.02	56.06	93.49
Redeyef	31.1	96.16	92.84	20.48	37.82	27.79	39.29	52.91	99.56
Metlaoui	32.6	100.64	98.69	13.71	48.66	33.95	35.86	52.10	99.96
G. Gafsa	337.3	79.37	74.11	21.22	42.77	35.17	26.27	41.51	90.69
Tameghza	30.9	96.86	35.74	23.86	31.91	29.71	19.26	35.43	99.80
Hazoua	28.4	102.84	-	24.14	31.54	34.78	13.84	30.20	99.89
G Tozeur	107.9	96.71	70.13	15.45	40.10	35.49	15.46	26.97	98.77
El Faouar	28.5	101.59	-	26.57	26.59	26.56	28.41	44.11	94.30
G. Kebili	157.0	97.13	54.66	18.31	36.31	39.69	21.04	40.56	99.11
Tataouine N	30.3	93.27	72.64	18.50	31.42	39.61	23.22	34.14	92.20
Smar	29.3	89.60	-	25.90	22.45	32.23	28.07	34.83	91.70
Dhiba	31.5	99.76	100	17.80	21.18	32.23	42.40	42.86	99.15
Remada	29.8	98.03	61.82	20.00	26.43	29.51	38.13	38.19	90.44
G. Tataouine	149.5	90.27	63.58	18.30	33.94	38.51	27.06	36.49	94.43
B Guerdène	30.3	99.31	83.30	19.11	26.03	38.33	18.58	37.87	93.48
G. Mednine	479.5	95.50	78.67	16.19	31.44	40.47	15.09	28.11	9.67
Tunisie	10982.8	99.31	67.72	19.30	40.87	36.87	14.82	20.06	89.27s

Délégation	Voiture	Clima tiseur	Tel Fixe	Ordi nateur	Ménage connecté	Log Rudim	Ecole >2km	Lycée >2km	Disp >2km
Tabarka	14.48	6.97	9.98	21.88	18.88	0.23	17.62	60.29	77.07
Ain Drahem	9.19	0.83	8.28	11.91	10.42	1.23	18.25	65.75	66.58
Fernana	8.09	0.86	1.75	4.51	3.03	5.40	32.67	84.52	85.32
Ghardimaou	13.84	10.88	11.41	14.25	10.31	1.07	25.08	60.52	64.17
G. Jendouba	14.35	9.64	9.13	17.19	14.02	1.10	22.22	61.35	70.72
Nebber*	121.74	4.82	5.89	8.93	5.73	0.87	33.71	74.11	79.20
SS Youssef	14.91	3.19	5.94	10.78	7.46	1.18	35.78	60.55	60.68
K Senane	21.20	14.43	15.82	17.61	13.31	0.63	23.01	43.19	45.27
G. Kef	19.64	10.94	13.45	21.84	19.33	0.58	19.45	40.22	47.90
Jedliane*	9.94	1.22	1.86	5.72	4.28	1.37	21.54	56.3	86.39
Tala	12.56	2.66	8.83	13.48	40.55	0.68	22.88	48.16	49.36
Haïdra	14.65	1.61	5.21	9.29	9.43	1.16	33.68	60.50	60.75
Foussana	17.91	2.21	2.99	7.35	4.50	1.53	23.82	75.93	75.30
Feriana	16.41	9.22	7.80	13.82	8.58	0.16	14.21	34.12	45.59
M Belabbes	15.15	3.93	3.31	7.86	4.08	0.21	37.81	68.79	67.73
G Kasserine	17.48	6.58	7.02	14.23	11.18	0.64	20.15	51.13	66.03
Gafsa Sud*	24.49	36.74	18.91	40.39	35.22	0.24	3.55	11.03	36.46
Om Laraies	11.86	17.42	10.55	19.83	11.62	0.15	7.79	34.24	57.58
Redeyef	9.46	28.56	20.84	24.12	18.83	0.28	2.17	10.85	35.66
Metlaoui	17.38	56.08	25.12	33.37	26.70	0.21	0.82	15.36	35.22
G. Gafsa	18.36	30.84	15.74	28.88	23.78	0.27	8.60	25.01	48.16
Tameghza	16.28	23.76	9.30	15.00	8.70	0.40	8.58	57.14	55.62
Hazoua	15.84	42.16	4.30	15.70	6.70	0.82	0.00	11.91	3.63
G Tozeur	16.28	58.54	13.20	29.90	22.70	0.33	10.17	11.21	20.90
El Faouar	18.66	34.81	2.62	13.95	9.95	0.04	4.11	63.56	68.83
G. Kebili	24.13	50.09	21.44	32.05	25.97	0.20	1.30	37.84	62.64
Tataouine N	39.20	37.23	24.43	28.75	23.92	0.18	11.04	34.61	83.17
Smar	42.40	21.55	13.63	17.90	13.68	0.24	21.35	72.23	81.19
Dhiba	28.10	25.01	2.58	22.53	19.27	0.41	0.79	1.44	85.34

Remada	29.60	21.05	7.41	14.46	9.53	0.73	15.08	41.76	41.87
G. Tataouine	35.99	34.61	26.61	28.69	23.83	0.31	10.54	39.32	68.02
B Guerdène	41.92	40.23	12.47	27.47	23.47	0.32	6.63	42.44	57.02
G. Mednine	34.79	33.65	23.93	33.31	28.05	0.38	10.18	46.93	68.89
Tunisie	27.21	27.23	20.36	33.08	28.75	0.41	10.17	35.10	56.64

Délégation	Migration interne					Migration externe		
	Mobilité	Entée	Sortie	Solde	Raison = Emploi	Entrée	Sortie Solde	Solde
Tabarka	5343	1720	2017	-297	29.3	145	259	-114
Ain Drahem	2104	576	3042	-2466	29.26	23	92	-69
Fernana	2251	476	1805	-1229	30.36	121	134	-69
Ghardimaou	3525	481	2154	-1673	35.24	61	372	-311
G. Jendouba	33008	10289	22697	-12408	29.3	519	1925	-1406
Nebber*	1598	556	846	-290	20.92	14	63	-49
SS Youssef	2350	485	782	-290	31.97	21	71	-49
K Senane	2007	559	636	-86	23.27	62	94	-32
G. Kef	32073	10988	18492	-7504	23.8	510	1129	-619
Jedliane*	723	241	449	-208	25.84	2	17	-15
Tala	1985	365	2295	-1930	26.8	19	107	-88
Haïdra	677	293	473	-180	22.20	11	37	-26
Foussana	2812	685	1079	-385	21.50	29	184	-135
Feriana	5677	1006	1251	-245	24.54	59	123	-64
M Belabbes	2216	496	22683	-12134	29.18	469	1512	-1063
G Kasserine	38661	10549	22683	-12134	29.18	449	1512	-1063
Gafsa Sud*	18745	5747	1747	4000	14.35	353	440	-87
Om Laraies	2943	574	1416	-842	19.35	56	57	-1
Redeyef	2596	478	1268	-790	19.95	50	240	-190
Metlaoui	4613	1033	1717	-684	23.71	82	154	-72
G. Gafsa	45594	1033	1717	-684	23.71	827	1570	-743
Tameghza	651	278	312	-34	15.38	34	25	-9
Hazoua	656	303	174	129	18.97	39	4	35
G Tozeur	17042	4742	4891	-149	20.92	397	378	19
El Faouar	1840	502	381	121	20.22	1257	47	1210
G. Kebili	21262	6274	6766	-492	17.17	1725	1115	610
Tataouine N	11525	3319	5084	-1765	22.34	211	913	-702
Smar	1977	639	490	149	15.71	46	328	-282
Dhiba	527	216	265	-49	20.38	1	9	-8
Remada	1481	468	902	-434	23.73	24	70	-46
G. Tataouine	24373	7917	9885	-1968	20.57	486	2415	-1929
B Guerdène	8176	2130	3167	-1037	22.70	293	556	-263
G. Mednine	78651	27317	26207	1110	20.29	2312	6818	-4506
Tunisie	1666036	688277	688277	-	17.17	43643	65924	-2228

Source : INS 2014

Tunis, 27 octobre 2018